

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ECHECS - Calendrier des appels à candidatures pour les organisations des compétitions 2022 / 2023 *

Compétition	Phase	Date limite	Attribution 2022 / 2023
INTERCLUBS			
TOP 16	Finale	Attribuée	Chartres
TOP Jeunes	Toutes les phases (3)	Attribuées	Toulouse (phase finale)
TOP 12 Féminin	Phase 1	Attribuée	Mulhouse
TOP 12 Féminin	Demis et Finale	Attribuée	La Roche-sur-Yon
Nationale 1 Féminine	Phase unique	Attribuée	Bordeaux-Paris- Chartres - Nîmes
COUPES			
Coupe de France	Demis et Finale	Attribuée	La Roche-sur-Yon
Coupe Loubatière	Finale	Attribuée	La Roche-sur-Yon
Coupe de la Parité	Finale	Attribuée	La Roche-sur-Yon
SCOLAIRES			
Chp. des Écoles	Finale	Attribuée	Montmorot
Chp des Collèges	Finale	Attribuée	La Ferté-Bernard
Chp. Universitaire	Finale	Attribuée par la FFSU	Noyarey
Championnats Individuels			
Chp. Rapide et Blitz	Tournoi unique	Attribuée	Asnières-sur-Seine
Trophée Roza Lallemand	Finale	Attribuée	Bordeaux
Chp. Malvoyants	Tournoi unique	Attribuée par AEPA	Biarritz
Chp. de France Jeunes	Tournoi unique	Attribuée jusqu'en 2024	Agen
Chp. de France	Tournoi unique	Attribuée	Alpe d'Huez

Contact pour les candidatures : jordi.lopez@ffechecs.fr

* Les dates limites sont données à titre indicatif. Afin de faciliter l'organisation de la saison pour les clubs, la FFE se réserve le droit de valider une candidature de qualité avant la date limite prévue.